



DÉCLARATION LIMINAIRE COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 06/04/2021

Nous nous réunissons aujourd'hui alors que cela fait plus d'un an que la crise sanitaire a débuté et qu'un troisième confinement vient d'être décrété par le gouvernement.

Depuis le début de la pandémie les agents ont dû faire face à une situation inédite mais aussi subir les nombreux errements de la DGFIP (absence de masques, de protections plexiglas en début de crise, prime COVID à la tête du client, vol des congés).

Après une mise entre parenthèse des réformes lors du premier confinement, l'offensive gouvernementale anti-fonction publique bat son plein, tentant perfidement de profiter de l'état de sidération des salariés. La loi de fragilisation de la fonction publique encore chaude, la ministre De Montchalin, affirme dans les médias sa volonté d'aller plus loin. Jusqu'où ? On le sait très bien, ce sont la conception de la fonction publique à la française et le statut qu'ils veulent abattre !

Tous les droits, toutes les garanties, tous les acquis sont menacés. C'est ainsi que le ministère des finances a rayé d'un trait de plume tout le parc immobilier de l'EPAF et les emplois des salariés qui le gèrent. À ce point, ça devient de l'acharnement !

Les effets délétères de la sinistre loi Dussopt touchent notre communauté de plein fouet. L'évolution du mode d'affectation des IDIV l'illustre parfaitement avec des mutations au fil de l'eau sans règles, sans transparence et sans contrôle possible des représentants du personnel. Opacité, fait du Prince, arrangements entre amis, voici ce qui a remplacé notre socle de droits et garanties. Et ne nous y trompons pas, ce qui vaut aujourd'hui pour les cadres de la DGFIP sera la règle demain pour l'ensemble de ses agents.

Et la DGFIP, comme toujours, veut être le bon élève de la régression sociale. Le nouveau réseau de proximité, pour la CGT, ça ne passe toujours pas. Nous y sommes opposés pour des raisons de principe et tout, dans sa mise en place, nous conforte dans ce rejet. L'accueil du public en est un des exemples les plus emblématiques. Aujourd'hui alors que la campagne IR va débuter et que les besoins des contribuables sont toujours plus importants d'autant plus en période de pandémie. Vous nous présentez un accueil en mode dégradé et en rien rénové.

Malgré la réalité concrète du terrain et les besoins affirmés de nos concitoyens, l'accueil et le renseignement du public continuent d'être traités de manière dogmatique par la DGFIP. Et ceci est clairement assumé tant par l'administration que par le gouvernement.

Tout est fait pour écarter le public de nos locaux et « désintoxiquer » l'usager du guichet : fermetures des services, suppression progressive des plages de réception, mise en place et généralisation de l'accueil sur rendez-vous, obligation au télépaiement et à la télédéclaration... Ne cherchons pas de logique dans cette démarche, elle demeure, comme nous l'avons dit, purement idéologique et dogmatique. Elle a comme unique objet, sous prétexte du développement d'internet, de diminuer la présence territoriale de la DGFIP et donc d'accompagner (ou de devancer...) les suppressions d'emplois et la baisse des dotations budgétaires.

Malheureusement, les faits sont têtus, et la situation actuelle le prouve. Le public est attaché à un accueil réactif et spécialisé. Il veut et a besoin d'un accompagnement au plus près de ses attentes. Il veut pouvoir trouver près de son domicile, un agent technicien et disponible, proche de ses préoccupations et avec qui il va pouvoir échanger en toute quiétude et sérénité. Par conséquent, nous ne pouvons que déplorer la précipitation de l'administration sur ce sujet sensible.

Avant de passer au tout numérique et de « forcer » nos concitoyens à utiliser des outils technologiques qui ne sont maîtrisés que par une partie de la population, il aurait été plus judicieux d'analyser le vrai besoin des contribuables et de leur proposer (et non pas d'imposer) les modalités d'accueil adéquates. Aujourd'hui, vous proposez de limiter la réception du public à 5 demi-journées par semaine en incluant l'APRDV. C'est un recul sans précédent du service public sans tenir compte des besoins des usagers.

Et pourtant, dans son Contrat d'Objectifs et de Moyens, l'administration déclarait vouloir améliorer l'accessibilité et la qualité des services publics, ainsi que la relation de proximité avec l'utilisateur. Comment ne pas être d'accord avec cet objectif ambitieux... Sauf que les orientations qui sont proposées sont bien à l'opposé de la conception d'un vrai accueil de proximité. Dans son projet, la DG demeure ainsi et malheureusement dans la pleine continuité des actions et des décisions prises ces dernières années.

En ce qui concerne les Établissements France Services, conséquence du NRP et de la fermeture de nos trésoreries quand il ne s'agit pas carrément de Centres des Finances Publiques, vous vous voulez résolument optimistes, en tout cas en façade, restituant au mot près les éléments de langages de la DG et de nos ministres, essayant de nous faire croire qu'il s'agit là d'une grande avancée en termes de présence de nos services sur le territoire et d'accès à notre administration. Mais la réalité est tout autre et vous le savez bien !

Les EFS, c'est quoi : un agent polyvalent (et non issu de notre administration) qui servira de point d'entrée à la DGFIP et à de nombreux autres organismes. Pour le reste, visioconférences et rendez-vous téléphoniques sont proposés. Bref, comme nous avons pris l'habitude de le qualifier, du « service public low-cost » qui ne répondra absolument pas aux besoins réels du public.

Tout ceci imposé et sans concertation, du moins pas comme nous l'entendons et comme la définition du mot le laisse supposer. Les consultations d'ampleur, organisées par les intersyndicales locales courant 2019, ont d'ailleurs toutes unanimement rejeté les premiers projets. Ainsi, pour le département de Vaucluse, lors d'une votation organisée en 2020, l'écrasante majorité d'agents qui y ont participé se sont prononcés pour le retrait du projet prévu dans notre direction locale. Quant aux élus locaux, ici comme ailleurs, leur avis n'a pas été plus pris en compte. Sur tout le territoire national, des centaines de délibérations prises par les conseils municipaux et les conseils communautaires, pour s'opposer à la fermeture de leur service de proximité, SIP ou trésoreries, ont été balayées d'un revers de main. De nombreux titres de la presse locale et régionale se sont emparés du sujet et ont en grande majorité dénoncé cet abandon du service rendu au public.

Nous attendons donc de cette réunion plus que des formules technocratiques creuses tel que l'attachement au dialogue social, mais que vous nous exposiez en transparence le dispositif qui va désormais être mis au service de la population, en particulier lors de la campagne d'impôt sur le revenu. En bref, que vous assumiez le recul sans précédent du service public fiscal et comptable que vous vous apprêtez à infliger à la population de ce département, l'un des plus pauvres du territoire national.